



CHARTRE DU VTT CLUB DE THUIR

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DU VTTISTE

Cette chartre a été formulée à l'attention des adhérents du VTT CLUB de THUIR.

Elle a été établie dans l'intérêt de tous et pour le bon fonctionnement du club.

Tout adhérent s'engage à la respecter.

«

- Je salue mon éducateur au début & à la fin de la séance
 - Je suis à heure / je préviens le club si je suis absent
 - J'ai une tenue adaptée et un vélo en parfait état de marche
 - J'écoute les consignes / je respecte le code de la route
 - J'alerte mon éducateur en cas de difficulté pendant la séance ou si un camarade à un problème
 - Je ne jette rien sur le passage et je respecte l'environnement / je salue les personnes que je croise (Respecter les autres usagers sur les chemins, Respecter la propriété privée)
- »

La politesse : C'est respecter autrui :

Le respect : Sans respect aucune confiance ne peut naître

Le courage : C'est faire ce qui est juste

La modestie : C'est parler de soi-même sans orgueil

La motivation : Sans volonté et persévérance on ne réussira pas

L'adhésion au club implique l'acceptation de cette chartre

NOM :

PRENOM :

DATE et SIGNATURE :